



**HAL**  
open science

**Quelles langues pour quels usages ? Le cas d'un site de construction d'une usine de nickel en Nouvelle-Calédonie**  
**Anne MOREL-LAB**

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab

► **To cite this version:**

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab. Quelles langues pour quels usages? Le cas d'un site de construction d'une usine de nickel en Nouvelle-Calédonie Anne MOREL-LAB. Bulletin suisse de Linguistique appliquée, 2017, Processus de différenciation: des pratiques langagières à leur interprétation sociale, Actes du colloque VALS-ASLA 2016 (Genève, 20-22 janvier 2016) (spécial 2017), pp.153-163. halshs-02554643

**HAL Id: halshs-02554643**

**<https://shs.hal.science/halshs-02554643v1>**

Submitted on 26 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Quelles langues pour quels usages ?

## Le cas d'un site de construction d'une usine de nickel en Nouvelle-Calédonie

**Anne MOREL-LAB**

Université de Nouvelle-Calédonie  
CNEP

Avenue James Cook, 98851 Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
[annemorellab@gmail.com](mailto:annemorellab@gmail.com)

The ethnographic field study held as employee of a major industrial building site in New-Caledonia, a remote French island situated in the South Pacific gave me access to intricate data on multilingual language practices in a short-lived city dedicated to labour. It allowed me to observe *the language part of the work* (Boutet, 2001) and the balance of power between the transnational companies' global languages (English and French) and the wide variety of local languages spoken by the Filipino and Oceanian workforces mobilized to erect the plant. This led me to examine the gap between a normalized multilingualism supported by procedures and a relational multilingualism connected to belonging networks (professional, ethnical, social, cultural...). Breaking the rules of language boundaries, this industrial field proved to be a unique opportunity to analyze complex sociolinguistic reconfigurations at work illustrating the notion of *sociolinguistic division of labour* (Duchêne, 2016).

**Keywords:**

Colonisation, glottophagy, Language part of the work, multilingualism, transnational companies, professional mobilities, sociolinguistic division of labour

### 1. Introduction

La notion de *part langagière au travail*, créée par Josiane Boutet et les travaux du réseau *Travail et Langage* inscrivent le monde du travail dans le champ de la sociolinguistique tout en privilégiant une approche interdisciplinaire. Ma contribution qui interroge la question du choix d'une langue plutôt qu'une autre et leur entremêlement lors des échanges interpersonels dans le cadre d'un projet industriel international situé dans le Pacifique Sud, en Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans cette dynamique de recherche. Prenant appui sur ma position de salariée dans l'équipe des ressources humaines du projet, elle s'ancre dans une approche ethnographique et interactionniste (Gumperz, 1989) des rapports de langues en milieu professionnel en prenant en compte l'histoire de la colonisation de cet archipel français et la composante plurilingue de son contexte océanien. Ces spécificités justifient l'interdisciplinarité de ma démarche (Morel-lab, 2013, 2008). Aussi, la première partie de cet article: Colonisation et glottophagie présentera les incidences linguistiques du contexte géopolitique de ce terrain. La deuxième partie, consacrée à la présentation de la segmentation des pratiques en

fonction des situations de contacts sera documentée par deux exemples qui seront analysés dans une troisième partie.

## 2. Colonisation et glottophagie

Le terrain d'étude de cette contribution est situé dans l'extrême Sud de la Nouvelle-Calédonie, territoire insulaire français de 500km de long et 60 km de large totalisant lors du recensement de 2009, année de fin de l'étude, une population de 245 580 habitants dont les deux principales communautés sont les Kanak, peuple autochtone représentant 40% de la population totale et les Européens 29% qu'ils soient caldoches - descendants de colons ou de bagnards ou nouveaux migrants installés de plus ou moins longue date. Lors de ce même recensement qui ne donnait pas la possibilité de se définir comme calédonien, 8% des interrogés ont déclaré appartenir à plusieurs communautés et 8% ont choisi de ne se définir dans aucune des catégories proposées. Ces chiffres témoignent de la disparité des appartenances au sein d'une population réduite dont les deux tiers vit dans la zone urbaine de Nouméa, la capitale, à trois heures de vol de Sydney et Auckland et à un peu plus d'une heure de Port-Vila, capitale du Vanuatu, condominium franco-anglais de 1907 à 1980, année où cet archipel accéda à l'indépendance tout en rendant officielle les deux langues de colonisation ainsi que le Bichelamar, pidgin à base lexicale anglaise. Aussi, la Nouvelle-Calédonie est-elle tout d'abord marquée par la faible densité (13,2 habitants par km<sup>2</sup>) de sa population multiculturelle par ailleurs concentrée autour de la capitale très européenne, mais aussi par sa proximité géographique avec des espaces anglophones indépendants et son éloignement de la métropole de laquelle elle reste dépendante, nonobstant le processus de décolonisation actuellement en cours.

### 2.1 *Une colonisation historique*

Elaboré à la suite de la période dite des « Evènements » ayant opposé les Européens, au mouvement indépendantiste kanak, ce processus de décolonisation signé par l'ensemble des parties prenantes : loyalistes, indépendantistes et l'Etat français, a vocation à venir réparer les méfaits d'une histoire coloniale violente (Merle, 1993) caractérisée par le régime de l'indigénat qui prit fin en 1946 et son corollaire glottophage représentatif des travaux de Calvet (2002). La domination du français s'est en effet imposée sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie au travers de l'administration coloniale et de la reproduction à l'identique du système éducatif français, ce dont témoigne les travaux de Salaun, (2014, 2013) et Fillol (2014, 2012)

Ainsi, l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et de ses très nombreuses langues dont 28 sont encore vivantes, est-elle exemplaire des effets de la colonisation linguistique sur l'identité culturelle et sociale des populations locales :

- rupture de la transmission intergénérationnelle des langues locales,
- pertes identitaires,
- échecs scolaires,
- déclassement social

L'ensemble de ces traits font de la Nouvelle-Calédonie un terrain d'étude exemplaire pour analyser les effets de la globalisation sur des espaces isolés marqués par leur histoire coloniale.

## 2.2 L'industrialisation minière

L'industrialisation de la Nouvelle-Calédonie, voulue par le processus de décolonisation pour accéder à l'indépendance politique, vient rebattre les cartes du système colonial antérieur. Prenant appui sur ses richesses en nickel qui suscitent l'intérêt des compagnies minières, l'économie locale s'est ouverte, avec le lancement des grands projets miniers, au marché mondial des matières premières, la soumettant aux aléas de leurs cours.

Cette nouvelle forme de colonisation par l'économie de marché emprunte les voies linguistiques qui sont celles de la mondialisation. L'arrivée de l'anglais, véhiculaire des entreprises transnationales, atténue l'ancien rapport de domination du français, traditionnellement langue de culture et d'éducation, en devenant la langue représentative des transformations sociales liées au travail. La glottophagie décrite par Calvet prend alors de nouvelles formes représentées par les figures ci-dessous :

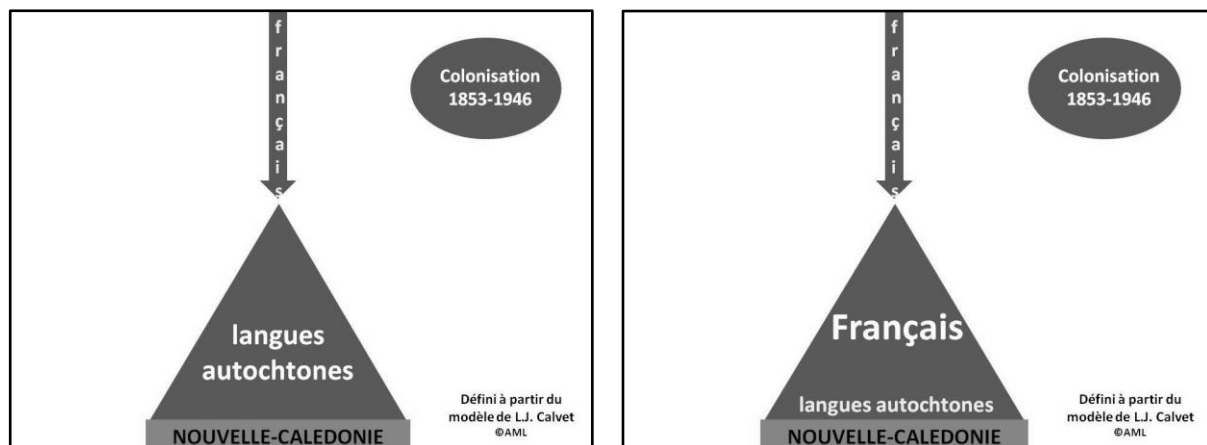


Figure 1 – de 1851 à 1946 - la colonisation française institutionnalise le processus glottophagie dans cadre des politiques linguistiques de l'Etat-nation : Les langues autochtones régressent au profit du français.

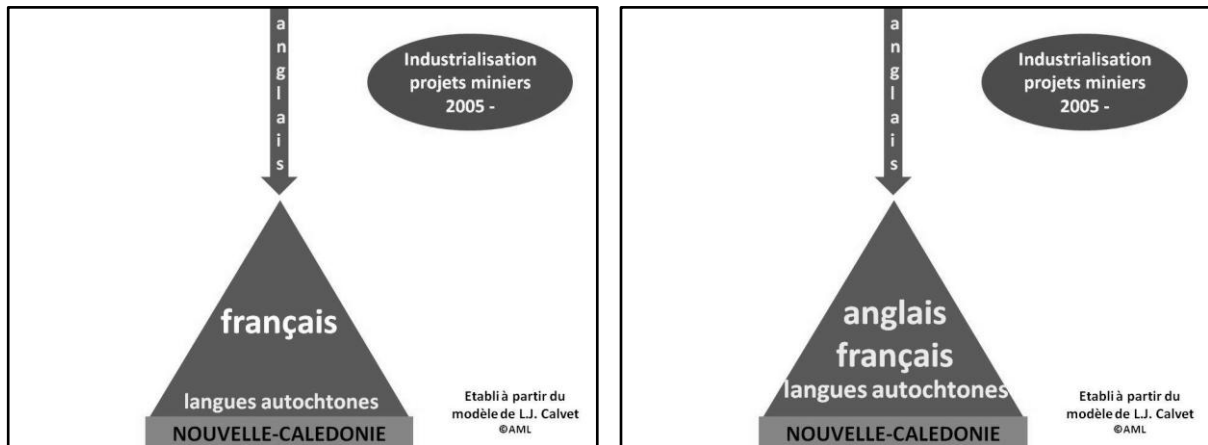


Figure 2 – Depuis 2005 - l'anglais, véhiculaire du monde du travail à l'international, modifie les rapports de domination. Les locuteurs de langues locales prennent conscience que le français, qui leur a été imposé, peut être dominé. Ceci contribue à une revalorisation symbolique de leurs langues d'appartenance.

Cette illustration de la transformation des rapports de dominations linguistiques en Nouvelle-Calédonie, dessine les pourtours du contexte géopolitique et linguistique de ma recherche.

### 3. Mobilités et plurilinguismes

Le chantier du site industriel minier a démarré en 2005 pour s'achever en 2009. Au pic de la construction, en juin 2008, plus de 8 000 personnes de 35 nationalités détenaient un badge d'accès au site : des experts, ingénieurs et techniciens en tout genre, du personnel administratif et de la main-d'œuvre de service et de construction. Plus de la moitié de ces employés relevaient d'une législation spécifique du droit du travail calédonien liée à leur nationalité, métier, qualification, et à la durée de leur(s) mobilisation(s) sur le site industriel. Les volumes et durées de ces mobilités, beaucoup trop volatiles pour être reprises sous la forme d'un tableau pertinent, ont varié considérablement au cours de la période en fonction de l'avancement des travaux. Les grandes tendances de ces flux de travailleurs étrangers vers la Nouvelle-Calédonie, si petite qu'elle ne figure pas sur la carte ci-dessous, centrée sur le Pacifique Sud, illustrent les rapports de force des langues sur le chantier:

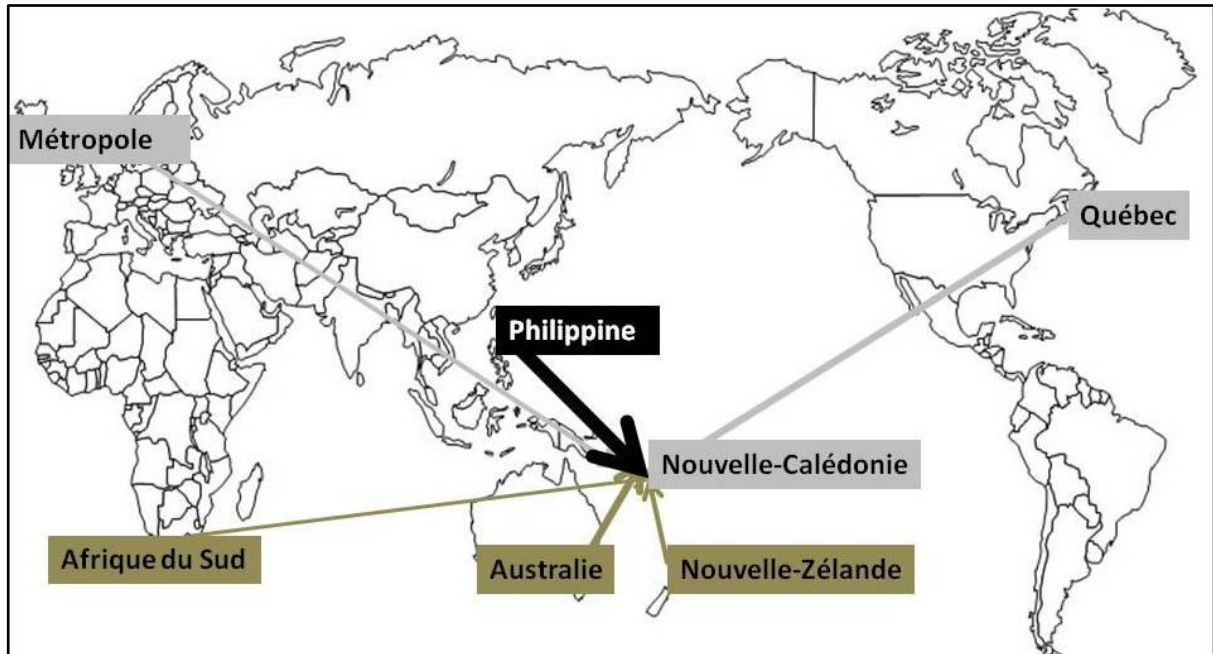


Figure 3 – Les mobilités professionnelles sur le site industriel de 2005 à 2009

En gris clair - les francophones : cadres ou techniciens détachés de leur entreprise métropolitaine ou recrutés localement, la main-d'œuvre locale et les salariés québécois de SNC Lavalin, entreprise d'ingénierie et de construction industrielle basée à Montréal et chargée de la réalisation du chantier en Joint Venture avec Foster Wheeler, entreprise fondée au Royaume Uni.

En gris foncé - les anglophones : salariés internationaux détachés de Foster-Wheeler, cadres techniciens et main-d'œuvre des sous-traitants internationaux - australiens, sud-africains, néo-zélandais...

En noir - le cas des philippins, salariés de deux entreprises de main-d'œuvre philippine chargées des activités de construction. L'encadrement est bilingue filipino (langue officielle, standardisation du tagalog, véhiculaire philippin) - anglais (langue officielle et langue d'enseignement dans le secondaire aux Philippines). La main-d'œuvre peu qualifiée mais rodée au travail à l'international est généralement bilingue tagalog/langue d'appartenance avec un niveau variable en anglais. Au démarrage du chantier, le français ne fait pas partie du répertoire langagier de cette population, la plus nombreuse sur le site au pic de la construction, ce que symbolise l'épaisseur du trait sur la carte.

### 3.1 Mobilités et langues

Le joint-venture constitué des deux entreprises transnationales (SNC Lavalin, Foster Wheeler) a mobilisé une équipe projet encadrant l'ensemble des sous-traitants responsables de l'encadrement de leurs salariés locaux ou étrangers. La main-d'œuvre de construction y est la catégorie la plus importante, répartie entre les Philippines mobilisés par les deux entreprises philippines et les salariés locaux des sous-traitants (locaux et métropolitains). En Nouvelle-

Calédonie, les métiers de la construction, en particulier ceux du gros œuvre, ne requérant pas de qualifications professionnelles élevées, sont « réservés », en lien avec l'accord de Nouméa<sup>1</sup>, aux autochtones calédoniens qui partagent avec les Philippins d'avoir été colonisés : La Nouvelle-Calédonie par la France, les Philippines par les Espagnols avant de passer sous domination des Etats-Unis. Ainsi, la situation particulière de ce chantier international participe à la reproduction du rapport de domination des langues de la colonisation du Pacifique :

Le français – langue de SNC Lavalin et des entreprises françaises (internationales et locales) employant de la main-d'œuvre locale répartie entre :

- du génie civil, du gros œuvre - métiers des secteurs primaires et secondaires typiquement masculins,
- des métiers du tertiaire, en particulier ceux ouverts par :
  - Sodexho, responsable de l'ensemble de la gestion de la base vie, et principal employeur de la main-d'œuvre locale (en particulier des femmes de la tribu de Goro, zone d'habitat la plus proche du site) employée aux activités d'hébergement et de restauration : femmes de chambre, aides de cuisine...
  - CEG NC, société locale de la joint venture Foster Wheeler- SNC Lavalin créée pour embaucher localement le personnel dédié aux activités de service de l'équipe projet, pour l'essentiel des assistants administratifs et des pompiers.

L'anglais – langue de Foster-Wheeler, des sous-traitants internationaux et des deux sociétés de main-d'œuvre philippines.

### 3.2 Langues officielles et langues d'usage

De fait, l'anglais et le français sont les deux langues implicitement « officielles » du projet comme en atteste le journal interne édité en version bilingue. Seuls certains messages ayant trait à la sécurité sont notifiés en filipino. Les autres langues et en particulier les langues locales, celles des « voisins » de la tribu de Goro ou plus largement celles des Océaniens et des Philippins ne sont pas prises en compte par l'organisation.

En outre, d'un point de vue structurel et organisationnel, les usages entre les deux langues officielles sont répartis de manière segmentaire. L'anglais est privilégié dans les activités de construction relevant du premier ou du second secteur tandis que le français est surtout utilisé dans les activités du tertiaire, pour les suivis administratifs en lien avec les autorités et prestataires locaux et au sein de Sodexho.

<sup>1</sup> Accord politique qui a initié le processus de décolonisation et dont le préambule met en avant la notion de protection de l'emploi local.

Cette segmentation catégorielle ne représente cependant pas la réalité des pratiques langagières dans le quotidien des interactions entre les travailleurs. J'illustrerai ce point avec deux exemples.

Le premier concerne des activités du primaire. Lors d'une visite professionnelle dans une zone excentrée du chantier mobilisant un encadrement australien, de la main-d'œuvre locale de diverses appartenances et des opérateurs de diverses nationalités, j'ai pu observer la réalité d'un dialecte professionnel dont la syntaxe minimaliste prenait appui sur :

- un lexique technique anglophone, exemples : crushing, poles...
- des expressions (parfois très familières) permettant de moduler les échanges et d'entretenir des relations hiérarchiques ou de solidarité au sein de l'équipe, les emprunts aux langues d'appartenances étant alors courants. Par exemple, l'expression très calédonienne « l'engin » (prononcer l'ongin) qui selon la tonalité et la situation sert à exprimer le contentement ou son contraire.
- de la gestuelle qui le plus souvent venait remplacer les verbes d'action. Par exemple « tasser » exprimé par un frappement du point droit dans la paume de la main gauche.

Mes échanges avec le responsable australien, monolingue anglophone vieux routard des chantiers de construction ayant fait toute sa carrière à l'international avec des équipes toujours très multiculturelles parlant une infinie de langues ont corroboré mes observations. Son charisme naturel, son expérience du terrain et le fait qu'il revendique très spontanément un handicap linguistique : « I've never been able to learn any language, not even my own », ont indéniablement contribué à la naissance de ce dialecte professionnel intelligible uniquement par les salariés de sa petite équipe de « gros bras » occupée à des tâches très concrètes sur une zone à l'écart du chantier. Cet isolement et la nature des activités nécessitant une mise en œuvre rigoureuse mais peu complexe concouraient également à la vitalité de ce parler. Quelques mois plus tôt, il avait cependant dû se résoudre à m'adresser une demande de recrutement pour l'embauche d'un « coordonnateur ». Nous avons échangé sur le profil qu'il recherchait dont il exigeait qu'il soit à la fois bilingue anglais, français, capable de gérer l'administratif requis par les procédures mises en place par l'équipe projet mais qu'il soit aussi un homme de terrain, capable de donner la main si nécessaire et surtout qu'il ne soit ni technicien, ni ingénieur. Pour occuper ce poste, j'avais recruté un jeune métropolitain spécialisé dans l'aquaculture, arrivé sur le territoire quelques années plus tôt pour tenter sa chance dans l'industrie de la crevette. Après plusieurs mois d'errance professionnelle et de vie en milieu tribal grâce à sa conjointe kanak, il avait envoyé une candidature spontanée au projet dont il



était notoire qu'il était constamment à court de personnel et qu'au vu des conditions de travail (hébergement en base vie), les salaires étaient élevés. Lors de l'entretien d'embauche, ce jeune homme avait beaucoup insisté sur le fait qu'il n'était ni bilingue, ni administratif. Ma visite intervenait dans le cadre des entretiens annuels de fin d'année qui, selon la procédure, se déroulaient sur le lieu de travail du salarié en présence du responsable. Elle avait été programmée le jour du barbecue de fin d'année afin de me permettre de prendre la mesure de l'environnement sociolinguistique (le jeune homme savait que le sujet m'intéressait) de ce contexte particulier y compris à l'échelle du chantier.

A cette occasion, je réalisai combien la mise aux normes des activités, y compris les plus primaires, participait à leur tertiarisation, au grand dam du responsable qui se sentait poussé dehors par la mainmise de la bureaucratie sur ce qu'il considérait être son domaine de compétences. Au cours de cette journée de travail, certes un peu atypique, mais néanmoins très quotidienne (sitôt le repas avalé, tout le monde reprit ses activités), j'ai pu observer la création d'outils de langues (même sommaires) permettant à cette main-d'œuvre cosmopolite d'interagir. En outre, j'ai pu prendre la mesure de l'écart entre le déterminisme et la force des modèles développés par les services de gestion et contrôle de projet et la manière dont, sur le terrain, les individus bricolent pour pouvoir adapter ces modèles à leurs nécessités quotidiennes, tant sur le plan organisationnel que sur le plan linguistique, me révélant aussi que ces bricolages, finalement profitables à l'organisation, sont le plus souvent mis en œuvre par des individus dont les parcours professionnels atypiques les laissent dans l'ombre voire les rendent invisibles dans l'organisation.

Dans le cas présent, l'australien monolingue, devenu encadrant sur le tas à l'issue d'un parcours professionnel exemplaire sur le plan technique, initie et encourage un bricolage linguistique permettant à son équipe de travailleurs sans langue commune de communiquer dans un climat plurilingue visiblement serein. Ce bricolage rencontre néanmoins sa limite dès lors qu'il s'agit d'interagir au-delà de l'équipe. C'est là qu'intervient le bricolage bilingue du jeune salarié français en charge d'assurer l'interface entre le terrain et les cadres du projet. Ses transpositions, en anglais et français normé, de la réalité des interactions langagières de son équipe, nécessaires à la mise en conformité aux pré-requis formels des normes du modèle organisationnel imposé par le projet, sont tacitement tenues invisibles pour n'être pas réduites à néant. Ces diverses pratiques d'emmêlements linguistiques développées par des acteurs préférant se tenir à la marge ne contribuent cependant ni à la reconnaissance statutaire de leurs initiateurs, ni à la remise en question du système lui-même, considéré par eux comme nettement trop dominant pour envisager de pouvoir être contré de manière frontale. Cette *part langagière du*

*travail*, témoignage de phénomènes diglossiques faisant écho à l'histoire de la colonisation en Nouvelle-Calédonie, est révélatrice de la division du travail (le terrain versus l'administratif) et plus globalement de sa tertiarisation via les procédures et la multiplication d'écrits professionnels codifiés et rédigés dans les langues officielles du projet.

En contrepoint à ces bricolages linguistiques fructueux, le deuxième exemple fait référence aux difficultés rencontrées par le responsable des relations sociales du projet, un Québécois monolingue français bénéficiant d'une reconnaissance professionnelle forte. Lors de son entretien biographique, il me confia son désarroi de devoir apprendre l'anglais si tard dans sa carrière par nécessité professionnelle. Fier d'être francophone, il n'avait jusque là jamais ressenti l'injonction de devoir apprendre une autre langue que la sienne propre. Il en était d'autant plus surpris que la Nouvelle-Calédonie étant française, il n'avait pas envisagé devoir rencontrer des difficultés de communication que ce soit avec les kanak dont il réalisait que le français (non standard) n'était pas toujours la première langue ou bien avec les anglophones de l'équipe d'encadrement, monolingues comme lui, mais nullement disposés à comprendre le français. Il était d'autant plus déstabilisé par ce double constat que celui-ci lui révélait également combien, en tant que Nord-Américain, il était finalement culturellement plus proche des anglophones, y compris les Australiens, que des Océaniens pourtant francophones. La formation en cours particulier d'anglais validée par un certificat lui permit de valoriser son capital linguistique mais ne contribua néanmoins pas à le rendre plus à l'aise dans ses échanges avec les anglophones ou les Océaniens, employés locaux en charge des travaux administratifs, comme en témoigne cet exemple illustrant les difficultés d'intercompréhension linguistiques entre francophones. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai été amenée à intervenir dans le cadre d'une procédure opposant une assistante administrative kanak originaire de la tribu voisine et son encadrant lui reprochant ne pas faire ce qui lui était demandé. Les entretiens avec l'un et l'autre des protagonistes avaient révélé l'ampleur de malentendus linguistiques liés à leurs perceptions respectives de l'emploi des langues en général et du français en particulier : « De toute façon, je ne comprends pas ce qu'il/elle me dit en français. » étant leur leitmotiv.

#### **4. Plurilinguismes normés et plurilinguismes bricolés**

Ces deux cas illustrent de manière exemplaire un ensemble de situations observées sur le site. Ils sont plus particulièrement représentatifs des effets des variétés de langues. Il est en effet remarquable que le Québécois, bénéficiant d'un statut professionnel élevé, soit déstabilisé parce qu'il ne peut interagir ni en anglais avec ses pairs ni en québécois avec les locaux qui refusent de comprendre sa variété de français. De plus, sa vision des

langues : « des outils qui servent à faire passer des messages », essentielle à son rôle de manager, le contraint à respecter des codes linguistiques dont il s'aperçoit par ailleurs que ce ne sont pas ceux que les individus utilisent pour communiquer. A l'inverse, le responsable australien et son coordonnateur français qui ne partagent pas la même langue ont su bricoler de manière informelle une langue commune leur permettant d'interagir sur le terrain avec les autres membres de l'équipe représentant une grande diversité d'appartenances linguistiques et de communiquer avec l'encadrement en intégrant les normes et codes linguistiques officiels au projet.

En outre, ces deux exemples remis dans leur contexte calédonien révèlent que les liens langues-cultures ne préexistent pas aux situations. L'expérience du manager québécois réalisant qu'au-delà du barrage de la langue, il se sent plus proche culturellement des anglophones monolingues que des francophones, océaniens plurilingues, témoigne que les rapports de langues ne peuvent être décontextualisés des situations de domination qu'ils servent, illustrant ainsi le concept de *division sociolinguistique du travail* (Duchêne, 2016), lequel est rendu particulièrement visible dans le cadre de ce projet où l'encadrement est généralement occidental tandis que la main-d'œuvre, locale ou philippine porte l'histoire de la colonisation.

Ils révèlent également les écarts entre la politique linguistique implicite du projet entretenue par la tertiarisation des activités qui requiert la production d'écrits professionnels modélisés en anglais/français et les usages linguistiques bricolés par les acteurs de terrain qui ne craignent pas de s'écarter des normes dévoilant différentes formes de plurilinguismes articulés à *la part langagière du travail* (Boutet, 2007, 2001) en milieu professionnel international.

Ces formes qui varient en fonction des situations – du formel des langues normées servant aux écrits professionnels à l'entremêlement de plusieurs langues uniquement intelligibles par les personnes cultivant un sentiment d'appartenance à un ensemble identifiable – ne sont pas sans rappeler la propension à naviguer entre les langues développées par les dominés en contexte diglossique. Ce nomadisme linguistique renvoie à la notion de nomadisme circulaire telle que la présente Edouard Glissant (1990, 24) parlant des peuples colonisés :

Nomadisme des peuples qui se déplacent dans les forêts, des communautés arawaks qui naviguaient d'île en île dans la Caraïbe, des engagés agricoles qui pèlerinent de ferme en ferme, des gens du Cirque tournant de village en village, tous mus par un mouvement déterminé où ni l'audace, ni l'agression n'ont de part. Le nomadisme circulaire est une forme non-intolérante de la sédentarité impossible

Ce nomadisme circulaire c'est celui des Océaniens qui ne cessent de se déplacer dans le *continent invisible* (Le Clézio, 2006) qu'est le Pacifique mais aussi celui de la main-d'œuvre philippine qui, vendue à l'international de projet

en projet, s'accommode des contextes et des rapports de langues en bricolant un plurilinguisme contextualisé.

## 5. Conclusion

L'étude ethnographique menée sur un site industriel international en Nouvelle-Calédonie est exemplaire des effets de la mondialisation sur la *part langagière du travail* en contexte plurilingue. Elle en révèle différents aspects reliés au contexte historique et géopolitique de ce territoire insulaire francophone, isolé au milieu d'un océan Pacifique majoritairement anglophone. Elle en dévoile en les nomadismes linguistiques développés par des salariés soumis à une *division sociolinguistique du travail*. L'analyse de ce terrain particulièrement dense mais volatile, ce qui en constitue sa force pour la compréhension de phénomènes peu visibles, demanderait néanmoins à être corroborée par d'autres recherches de ce type sur des terrains plus stables ailleurs dans le monde.

## BIBLIOGRAPHIE

- Boutet, J. (2007) La part langagière du travail : théories et analyses. *Annuaire de l'EHESS*, 560-561.
- Boutet, J. (2001) La part langagière du travail : bilan et évolution. *Langage et société* n° 98, 17-42.
- Calvet, L.J. (2002). *Linguistique et colonialisme*. Paris : Petite Bibliothèque Payot
- Calvet, L-J. (2002). *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : Plon
- Duchêne, A. (2016). La division sociolinguistique du travail : différences, inégalités, subalternité. Conférence Colloque Vals-Asla 2016.
- Filloi, V. (2012) Enjeux d'une sociodidactique des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie » in Rispaill, M. (dir.), Jeannot, C., Tomc, S. et Totozani, M. (éds), *Esquisses pour une école plurilingue. Réflexions sociodidactiques* (pp. 77-97). Paris : l'Harmattan.
- Glissant, E. (1990) Poétique de la Relation Poétique III. Paris : Gallimard
- Gumperz, J.J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative* », Paris : L'Harmattan.
- Le Clézio, J.-M. (2006). Raga. Approche du continent invisible, Paris : Seuil
- Merle, I. (1993). *La Nouvelle-Calédonie 1853-1920, Naissance d'une société coloniale*. Thèse UNC.
- Morel-lab, A. (2014). Les passeurs de langues, acteurs de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue, le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie – Thèse en anthropologie sociale et sciences du langage
- Morel-lab, A. (2008). L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles, Quelle langue pour quel usage ? – Etude contextualisée dans le cadre du projet Vale-Inco en Nouvelle-Calédonie – Master 2 en anthropologie sociale et culturelle
- Salaün, M. (2013). *Décoloniser l'école ? Hawaï'i, Nouvelle-Calédonie. Expériences contemporaines*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, collection Essais.
- Salaün M. & Filloi V., (2014). Entre instrumentalisation politique et impensé didactique ; destin postcolonial des langues kanak comme langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. in Colonna, R. (éds.), *Des paroles, des langues et des pouvoirs* (pp.183-200). Paris : L'Harmattan.